

## ZOOLOGIE. Sur le Chat sauvage de la Corse.

Note de M. L. LAVAUDEN, présentée par M. P. Marchal.

Comptes rendus hebdomadaires de l'Académie des Sciences (pp 1023-1024).  
Séance du 02 Décembre 1929, Tome 189, Juillet-Décembre 1929.

Aucun des auteurs qui ont écrit sur la faune mammalogique de la Corse n'y a signalé de Chat sauvage. Ni Forsyth-Major, ni Dehaut ; ni L. Joleaud ne parlent de cet animal. En revanche, la présence dans cette île d'une espèce de Lynx a été plusieurs fois mentionnée. C'est à l'occasion de recherches que nous avons entreprises sur l'existence hypothétique du Lynx corse (1) que nous avons reçu de M. Rey-Jouvin, professeur agrégé au Lycée de Bastia, la peau et le crâne d'un Chat sauvage femelle que nous avons reconnu appartenir à une espèce nouvelle. Nous l'avons nommée *Felis reyi* sp. Nov. en l'honneur de l'auteur de cette très intéressante capture.

Ce Chat diffère absolument d'une part des formes du Chat sauvage de l'Europe continentale (*Felis silvestris* Scrb.), et d'autre part, chose tout à fait inattendue, du Chat sauvage de Sardaigne (*Felis sarda* Lataste). Il diffère du premier par sa taille faible, son pelage très foncé, et la présence, aux pattes postérieures, de marques noires analogues à celles que présentent les Chats sauvages africains. Il diffère du second, également par son pelage très foncé, par sa queue très courte, et par ses oreilles, dont le dos est brun foncé, sans aucune trace de roux.

Le Chat sauvage de Sardaigne est considéré par les auteurs, tantôt comme une espèce spéciale (2), tantôt comme une simple sous-espèce du Chat sauvage nord-africain (*Felis libyca* Forst.) (3), auquel il est, en tout état de cause, étroitement apparenté, alors que le Chat de Corse apparaît comme essentiellement différent.

Le *Felis reyi* est de taille relativement faible longueur totale de la peau, 0,85m. Poids de 2 kg (petites femelles) à 5 kg (gros mâles) (5). La queue est courte (0,27 m). Le pelage est très foncé, ondé de gris et de brun, avec une ligne dorsale plus foncée, assez peu distincte. La face et les flancs sont lavés de roussâtre. Cette teinte se retrouve, sur tout le pelage, à la base des poils ; elle n'est pas visible si l'on n'écarte pas ceux-ci. La face plantaire des pattes postérieures présente une grande tache noire, s'étendant des doigts au talon. La partie postérieure des oreilles est brun noirâtre, très foncé. Le crâne est très voisin de celui du *Felis silvestris*.

Dimensions du type femelle : longueur condylobasale, 0,080 m ; largeur totale (zygomatique), 0,070 m. Rappelons, du reste, que chez les Chats, les caractères crâniens et dentaires ont une faible valeur systématique (5).

Type femelle, Forêt d'Aunes des bords de la lagune de Biguglia (Sud de Bastia), février 1929. Nous déposerons ce type au Muséum national d'Histoire naturelle.

Deux autres peaux de cette espèce ont été adressées par M. Rey-Jouvin au Muséum de Grenoble (Isère). D'après les renseignements communiqués par M. Rey-Jouvin et aussi par M. Rotgès, conservateur des Eaux et Forêts à Ajaccio, le Chat sauvage n'est pas extrêmement rare en Corse, et se rencontre partout, aussi bien en haute montagne, dans la forêt, que dans le maquis des collines ou les buissons de la plaine.

Il est sans doute très singulier qu'il n'ait pas été signalé jusqu'ici. Il faut sans doute attribuer ce fait à ce que l'animal est très méfiant, et fuit l'homme ; et aussi à ce que les chasseurs corses ne se donnent pas la peine de rechercher et de détruire un animal dont la fourrure n'a pas une grande valeur.

(1) Existence que nous considérons aujourd'hui comme controuvée.

(2) Cf. MILLER, *Catalogue of the Mammals of Western Europe*, Londres, 1912, p. 468.

(3) Cf. TROUËSSART, *Faune des Mammifères d'Europe*, Berlin, 1910, p. 101.

(4) Rappelons que le Chat sauvage de nos forêts françaises de l'Est, peut atteindre jusqu'à 12 kg.

(5) Cf. CABRERA, *Bol. Real Soc. Esp. Hist. Nat.*, 23, 1923, p. 359 ; Note.